

BERGAMS - GRIGNY (91)

SOLIDARITÉ AUX GRÉVISTES

Connu sous de multiples marques, le groupe Norac a imposé à la hussarde dans son entreprise Bergams à Grigny (91) un accord de régression sociale minoritaire dit « de performance collective ». Depuis le début de l'année, les salariés se sont vus imposer une baisse mensuelle de salaire de 300 à 800 euros avec, dans le même mouvement, une augmentation du temps de travail.

Alors que le groupe Norac regorge d'un fric de dingue, avec près d'un milliard de chiffre d'affaires, il est dirigé par un certain Caron, membre du top 500 des plus grandes fortunes de France et qu'il s'affiche à la 21^{ème} place du classement national des entreprises agroalimentaires.

Depuis le 15 septembre 2021, les salariés de Bergams sont en grève contre cet accord inique. Comme s'il ne faisait pas assez de profits, cet accord vise à une augmentation de la productivité au détriment de ceux qui créent les richesses par leur travail. De plus, aucun engagement n'a été pris par le patron pour développer et investir dans l'entreprise.

Depuis cette date, les salariés revendiquent :

- Le retrait des accords minoritaires Arme et Apc,
- Le rétablissement de leurs salaires antérieurs et leur augmentation,
- Des emplois en Cdi,
- La baisse du temps de travail,
- L'amélioration des conditions de travail.



Le 29 septembre, Philippe Martinez, secrétaire général de la Cgt, accompagné de dirigeants de la fédération et de l'union départementale ont rencontré les grévistes. La combativité et la solidarité montent d'un cran.

Montreuil, le 30 septembre 2021